



COMMUNIQUÉ

Paris, le 26/01/2026

ZFE : DEUX VOTES ULTIMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE PUIS AU SÉNAT CETTE SEMAINE.

Alors que la Commission Mixte Paritaire (CMP) a validé l'amendement de suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE) le mardi 20 janvier 2026, le texte de compromis adopté sera présenté et soumis au vote des deux Chambres parlementaires dans les prochains jours. L'association « 40 millions d'automobilistes » reste mobilisée pour défendre une mobilité libre, accessible et équitable, et demande le respect de la volonté populaire.

Le 20 janvier dernier, la Commission Mixte Paritaire (CMP) s'est réunie pour parvenir à un accord définitif sur les dispositions de la loi de Simplification de la vie économique en adoptant l'amendement de suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE). Les votes décisifs qui doivent se dérouler ce mardi 27 janvier à l'Assemblée nationale et ce jeudi 29 janvier au Sénat pourraient transformer cette avancée en victoire définitive pour les automobilistes français.

Depuis 2015, « 40 millions d'automobilistes » mène un engagement constant pour dénoncer les dérives des Zones à faibles émissions, que l'association qualifie plutôt de « Zones à forte exclusion ». Les chiffres recueillis par l'organisation, tout comme les enquêtes d'opinion, sont sans appel : 80 % des Français se déclarent opposés aux ZFE, et 66,5 % des automobilistes directement concernés affirment ne pas disposer des ressources financières nécessaires pour changer de véhicule. Dès lors, la suppression de ces zones apparaît, pour de nombreux citoyens, comme une mesure de bon sens, en phase avec les réalités économiques et sociales du pays.

« Cette décision de la CMP est une victoire pour le bon sens. Les parlementaires ont enfin admis que l'on ne peut pas contraindre les Français à l'économie par l'exclusion. L'abandon des ZFE traduit un rejet populaire profond et largement partagé. Les membres des deux Chambres ne peuvent faire abstraction de cette réalité : les ZFE sont une mesure punitive, socialement discriminante et économiquement intenable pour des millions d'automobilistes », déclare Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Nous restons mobilisés pour que cette suppression soit définitivement gravée dans le marbre législatif. Aucun Français ne doit être exclu de son emploi, de sa famille ou de sa vie quotidienne faute de moyens pour acquérir un véhicule neuf. La lutte contre la pollution de l'air doit passer par l'innovation et l'incitation, jamais par la punition et l'interdiction. Chaque automobiliste mérite une politique de mobilité juste, équilibrée et respectueuse de ses droits », conclut Pierre Chasseray, délégué général de l'association.